

# RAID AVENTURE

*Organisation*

## RAPPORT SYNTHÉTIQUE

### COLLOQUE

# RAPPROCHEMENT JEUNES-POLICE

Première édition : 04 octobre 2019  
Hémicycle Simone Veil - Région Ile-de-France

Discours d'ouverture par Monsieur **Patrick KARAM**, Vice-Président de la Région Île-de-France en charge de la vie associative, des sports et de la jeunesse

Présentation du programme et des intervenants par Monsieur **Bruno POMART**, Président-fondateur de Raid Aventure Organisation

#### II - La police vue par la jeunesse : stéréotypes et amalgames réciproques

- Quels regards portent la jeunesse sur le métier de policier ?
- Comment légitimer l'action policière du point de vue de la jeunesse ?
- Contrôle d'identité : facteur déclencheur de conflits ?
- Quels outils pour pacifier ?

Intervenants :

- **Naim NAILI**, Représentant du Projet PoliCités
- **Danielle GIRONDIN**, Présidente de l'association Génération II Citoyenneté Intégration

Discours de clôture par Monsieur **Frédéric PÉCHENARD**, Vice-Président de la Région Ile-de-France en charge de la sécurité

**Démonstration du dispositif Prox'** par les policiers bénévoles de l'association Raid Aventure Organisation en partenariat avec les jeunes de la fondation Apprentis d'Auteuil

Introduction du colloque par Monsieur **Jean-Michel FAUVERGUE**, Député de Seine-et-Marne, ex-patron du RAID

#### I - Les forces de l'ordre dans les quartiers sensibles : un profond malaise

- Quelle police pour nos banlieues ?
- Le sentiment de malaise des policiers est-il la conséquence d'un manque de formation et de moyens ?
- Le recours à des agents de sécurité privée en renfort ?

Intervenants :

- **Bruno BESCHIZZA**, Maire d'Aulnay-sous-Bois, Conseiller Régional d'Île-de-France
- **Linda KEBBAB**, Déléguée nationale UNITÉ SGP Police FO
- **Alain OVADIA**, Président d'Octopus Sécurité

#### III - Politique de la ville : 40 ans après, quels résultats ?

- Comment les acteurs locaux (associations, pouvoirs publics, collectivités locales) peuvent-ils renouer des liens de confiance avec les jeunes ?
- Quel rôle de l'Etat dans la coordination des actions de rapprochement entre jeunesse et force de l'ordre ?
- Quels enjeux et défis pour l'avenir de la police de sécurité du quotidien ?

Intervenants :

- **Dominique KTORZA**, Directrice des politiques sociales de l'ANCV
- **Alain RAMADIER**, Député de Seine-Saint-Denis

## AVANT-PROPOS

La première édition du Colloque « Rapprochement Jeunes-Police » s'est tenue le vendredi 04 octobre 2019 au Conseil Régional d'Île-de-France, hémicycle Simone Veil, à l'initiative de l'association Raid Aventure Organisation et de son président Bruno POMART, en partenariat avec la Région et Patrick KARAM, Vice-Président chargé des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative.

L'idée d'un tel événement est née de la volonté de créer un espace de réflexion à long terme, où imaginer des solutions d'avenir pour un rapprochement entre jeunes et police. Dans un contexte où le clivage entre les autorités et les citoyens est de plus en plus profond,

Bruno POMART, le président de l'association Raid Aventure Organisation, ancien policier du RAID a souhaité éveiller les consciences et lancer un appel à la mobilisation pour enrayer le malaise entre la jeunesse française et les forces de l'ordre.

Comme toute réflexion commence par un questionnement, voici celui qui a sous-tendu les débats du jour :

- **Quels regards porte la jeunesse sur le métier de policier ?**
- **Comment légitimer l'action policière du point de vue de la jeunesse ?**
- **Quelle police pour nos banlieues ?**
- **Le sentiment de malaise des policiers est-il la conséquence d'un manque de formation et de moyens ?**
- **Peut-on avoir recours aux sociétés de sécurités privées en renfort ?**
- **Comment les acteurs locaux (associations, pouvoirs publics, collectivités locales) peuvent-ils renouer des liens de confiance avec les jeunes ?**
- **Quel rôle de l'État dans la coordination des actions de rapprochement entre jeunesse et force de l'ordre ?**

Tous ces enjeux ont été évoqués lors des discussions.

Tant s'agissant du nombre de participants, que de la qualité des interventions et des échanges qui s'y sont déroulés, cet événement a constitué un véritable succès, rassemblant notamment une soixantaine de jeunes suivis par la Fondation des Apprentis d'Auteuil, une trentaine d'associations, et une centaine de responsables institutionnels (élus de collectivités, ministère de l'Intérieur, délégués du préfet et sous-préfets) touchés par le sujet.

Les experts invités ont fait preuve d'une précision, d'une clarté et d'une pédagogie sans faille autour des trois tables rondes.

Un temps pour les débats et les questions du public a été laissé après chaque table ronde et les échanges ont été passionnés, attentifs, concentrés, menés dans le respect des points de vue de chacun.

Enfin, ce colloque s'est prolongé avec une démonstration du dispositif Prox' par les policiers bénévoles de l'association Raid Aventure Organisation avec les 60 jeunes présents.

Le rapport de synthèse suivant dresse un bref résumé des résultats de cette première édition du Colloque « Rapprochement jeunes-police », dont vous pourrez également retrouver les actes complets.

## DISCOURS D'OUVERTURE

Après avoir accueilli tous les participants au sein de l'hémicycle, **le discours d'ouverture a été prononcé par Patrick KARAM**, Vice-Président de la Région Ile-de-France, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports depuis 2011 et ancien délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer.

Patrick KARAM a tout d'abord invité l'assemblée à observer une minute de silence, en hommage aux victimes de la Préfecture de Police de Paris.

À l'issue de celle-ci, il en a profité pour souligner la souffrance des policiers dans le contexte actuel, en mentionnant les 52 suicides recensés au sein de la Police. Ces chiffres particulièrement en augmentation cette année, devraient, selon Patrick KARAM, interpeller tous les responsables politiques afin de remédier à ce mal-être de façon durable.

Il a souligné par ailleurs l'importance du soutien apporté par les pouvoirs publics aux associations, dans le rôle que ces dernières jouent pour ouvrir le dialogue entre société civile et forces de l'ordre et permettre de renouer le lien.

Selon un sondage Ifop pour le Journal du Dimanche, paru le 03 août 2019, la police est l'institution la plus respectée par les Français :

**- 50% des sondés font confiance aux policiers**

**- 68% des français jugent « efficace » l'action de la police**

Pourtant, la manifestation du 02 octobre 2019, qui a réuni 25 000 policiers pour une « marche de la colère », dénonçait le mal-être persistant au sein de la profession face à sa paupérisation.

Le rapport de la Commission d'enquête sur les moyens des forces de sécurité (Juillet 2019, Assemblée Nationale) en fait le constat :

- Des casernes et des commissariats abandonnés par la puissance publique (locaux vétustes, véhicules vieillissants)

- Une gestion des ressources humaines coûteuse et source de frustrations (accumulation des heures supplémentaires, épuisement des agents, difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle)

- Un sentiment partagé de confusion dans les missions (charges procédurales excessives, applications tardives des peines, tâches indues)

**Patrick KARAM a ainsi conclu :**

**« Si nous voulons continuer à vivre tel que nous le voulons, [...], en respectant les Français quelle que soit leur origine, quelle que soit leur religion, quelle que soit leur orientation sexuelle, et bien il faut que nous ayons une police, une gendarmerie, une armée, des pompiers respectés ».**

Il a donc insisté sur l'importance de renouer avec les valeurs universelles de la France où **« le patriotisme est le socle qui peut construire la France de demain ».**

## INTRODUCTION

**Jean-Michel FAUVERGUE, ancien Patron du RAID entre 2013 et 2017, a ensuite introduit les débats.** Député de la 8ème circonscription de Seine-et-Marne, Président du groupe d'étude « Sécurité » à l'Assemblée Nationale, il est également membre de la Commission des Lois et membre de la Mission d'information sur les fichiers mis à la disposition des forces de sécurité.

Rappelant que la mission principale d'un policier est de servir la sécurité des citoyens, le député Jean-Michel FAUVERGUE a réaffirmé qu'il existe une réelle perte de sens du métier de policier.

Face à ce constat, il a tenu à rappeler que des décisions positives ont été prises telle que la création de 10 000 postes de policiers et de gendarmes supplémentaires d'ici 2022.

Le rapport du Sénat du Projet de Loi finance 2019 constate que le ratio police/population de la France apparaît comme se situant dans la moyenne des pays européens (1/281) : **la France reste même l'un des pays européens les mieux dotés en forces de sécurité.**

Toutefois, dans son rapport remis au nom de la commission d'enquête concernant la situation, les missions et les moyens des forces de sécurité, Jean-Michel FAUVERGUE a insisté sur le fait qu'**une réforme profonde et innovante est indispensable.**

L'enjeu est de restructurer ces forces de sécurité pour redéployer des effectifs sur le terrain, « au service de la sécurité du quotidien des Français ».

En effet, l'allègement de la charge procédurale et administrative pèse selon lui sur les agents et les détourne de leur cœur de métier.

**Une sécurité globale se compose de trois fondamentaux :**

- La formation
- L'information
- La communication

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

**Ancien policier du RAID, Bruno POMART est le Président de l'association Raid Aventure Organisation qu'il fonde en 1992 dont le but est le rapprochement entre les jeunes et la police.** Distingué pour son engagement associatif et professionnel, Bruno POMART a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite, puis décoré Chevalier de la Légion d'honneur. Il est également Maire sans étiquette de la commune de Belflou dans l'Aude et auteur du livre « Flic d'élite dans les cités », 2009.

**Bruno POMART commence sa présentation du programme en soulignant le fait que les associations sont tributaires de partenariats engagés, mais que ce sont des acteurs essentiels à la vie de notre société.**

Avec 1,3 million de structures déclarées, la France est l'un des pays qui comptent le plus d'associations dans le monde. Par leur dynamisme, elles offrent la possibilité de participer à la vie sociale de notre pays.

Mais Bruno POMART s'interroge sur la considération qui leur est accordée : « Si personne ne le fait, que deviendra notre société, notre République ? ».

**Dans le cadre de l'association dont il est le président, les dispositifs mis en place réunissent en transversalité plusieurs acteurs (associations de quartiers, élus locaux, délégués du préfet, policiers municipaux, responsables de collectivités territoriales, ...) afin de mettre en place des projets en faveur de l'intérêt général et de la cohésion sociale.**

## I. PREMIÈRE TABLE RONDE : LES FORCES DE L'ORDRE DANS LES QUARTIERS SENSIBLES, UN PROFOND MALAISE

- **Quelle police pour nos banlieues ?**
- **Le sentiment de malaise des policiers est-il la conséquence d'un manque de formation et de moyens ?**
- **Le recours à des agents de sécurité privée en renfort est-il une solution ?**

Bruno POMART rappelle que la sécurité publique relève des seules forces de l'ordre, mais que la sécurité civile est l'affaire de l'ensemble des acteurs de notre société, y compris la sécurité privée.

La sécurité constitue une des missions régaliennes de l'État et repose sur la prévention et la gestion des crises.

Toutefois dans les banlieues, les jeunes et les forces de l'ordre entretiennent des rapports de défiance mutuelle.

Bruno POMART interroge donc le premier intervenant sur sa vision des forces de l'ordre dans les banlieues et les réformes possibles à mener.

**1ère intervention : Bruno BESCHIZZA,** maire d'Aulnay-sous-Bois et Conseiller Régional d'Île-de-France. Spécialiste des questions de sécurité intérieure, il a assuré les fonctions de lieutenant de police puis capitaine, avant d'être commandant de police fonctionnel. En 2010, il est nommé sous-préfet hors cadre et a également été secrétaire général du syndicat de police Synergie-officiers.

Son premier constat est le suivant : l'opinion publique exprime de plus en plus un besoin de sécurité, même dans les quartiers populaires, où le désir de vivre en paix et d'y élever ses enfants pour qu'ils réussissent se fait encore plus ressentir.

Selon lui, l'une des réponses au malaise des forces de l'ordre dans les banlieues, ne peut se faire que par la création d'une véritable chaîne de sécurité qui fait participer la police nationale, la police municipale et les sociétés de sécurité privée.

La police municipale doit mener un travail de proximité et permettre de tisser du lien avec la population, là où la police nationale doit être réaffectée à ses missions régaliennes. Dans la même optique, le rôle des sociétés privées de sécurité doit être un soutien pour décharger les forces de l'ordre des tâches indues.

Pour Bruno BESCHIZZA, ces sociétés privées peuvent d'ailleurs constituer un moyen de réconcilier certains jeunes de quartier avec la sécurité en leur donnant un accès à l'emploi.

Il faut donc repenser le modèle sécuritaire, pour transformer de manière non-partisane le rôle des forces de l'ordre au sein des quartiers dits sensibles.

Il conclut en rappelant que le premier enjeu dans les quartiers, « c'est la réussite de nos plus jeunes ».

**2ème intervention : Linda KEBBAB**, agent de police-secours pendant 6 ans, elle est aujourd'hui déléguée nationale du syndicat Unité SGP Police-FO depuis 2017. Parmi ses missions, elle est souvent sollicitée dans les médias pour intervenir sur les questions du travail quotidien des fonctionnaires de police et des difficultés sociales des agents, elle soumet des idées en amont ou en réponse aux décisions politiques, et réfléchit à l'image des policiers et à son impact auprès de l'opinion publique.

Linda KEBBAB commence par saluer la présence de nombreux jeunes au sein de l'hémicycle, pour et vers qui tout le monde devrait vouloir travailler.

La première question posée par la déléguée syndicale est celle du déracinement social dans la police.

La majorité des promotions de jeunes gardiens de la paix est affectée en Île-de-France alors que le plus gros du recrutement se fait en province ou en région : 80% des jeunes qui sortent de l'école de police sont affectés dans la région sans vraiment la connaître.

Elle oriente donc, dans un premier temps, le malaise des forces de l'ordre dans les banlieues vers la méconnaissance des territoires d'affectation et des populations auxquels ils sont confrontés.

Ce malaise est aussi alimenté par l'image véhiculée dans les discours publics et sur les réseaux sociaux dans les moments d'erreurs et de dérapages de certains agents. Linda KEBBAB rappelle que la police n'est pas une profession protégée, mais au contraire ultra-surveillée.

Des conseils de discipline existent et prévoient des sanctions telles que la révocation ou la suspension des agents mis en cause.

Selon la déléguée syndicale, il s'agit d'intervenir avant tout sur le point de la communication dans les quartiers pour mieux appréhender le rôle de la police.

La présence de médiateurs, qui ont une mission d'intercession et de prévention, est une des solutions mises en avant pour apaiser les tensions entre forces de l'ordre et jeunes des quartiers. Les médiateurs de quartiers créent du lien en favorisant la cohésion sociale, ils font remonter les problèmes de la population et désamorcent les tensions. Ainsi, les jeunes voient ces agents comme des interlocuteurs à leur écoute.

**3ème intervention : Alain OVADIA**, Président d'Octopus Sécurité, société française spécialisée dans la sécurité et la surveillance des lieux privés et publics.

70% des français font confiance à la sécurité privée (sondage IFOP à la demande de la FFSP – fédération française de la sécurité privée -, septembre 2019). Cet indice est en progression de 5 points sur un an et 85% des personnes interrogées considèrent que le secteur va se développer dans les prochaines années parce qu'il est indispensable pour s'adapter aux nouvelles menaces.

Dans le contexte actuel de méfiance, la demande de sécurité est croissante.

Les sociétés de sécurité privée sont devenues incontournables pour intervenir en complémentarité avec le pouvoir régalién. Chacun fait le constat que la police, la gendarmerie et tous les services qui concourent à la sécurité, ne peuvent pas matériellement répondre à ce besoin grandissant.

Les agents de sécurité privée interviennent dans la sécurisation des espaces privés, des centres commerciaux, des stades, des grands événements, etc. Les forces de l'ordre peuvent ainsi se concentrer sur leur cœur de métier et leurs missions premières : le renseignement, l'investigation, la délinquance de voie publique, etc.

L'avenir de l'agent de sécurité passera par la réduction des tâches statiques de surveillance, dans le but que la présence humaine de ces agents ne soit plus considérée comme un coût mais comme une valeur ajoutée au service de la protection des biens et des personnes.

Pour que, demain, la sécurité privée puisse être un appui des forces de l'ordre, Octopus Sécurité souhaite accroître et améliorer le recrutement et la formation dans ce secteur d'activité. La sécurité privée est un secteur qui propose un véritable parcours professionnel et il devient indispensable d'aller vers ces jeunes pour leur expliquer l'étendue de ces métiers.

**Après le temps de parole, riche de questions et de témoignages, la première table ronde s'est close sur l'idée suivante : la sécurité est l'affaire de tous.**

Le travail des associations, des policiers et des médiateurs, grâce à leur travail de communication, permettra de renouer le lien entre les jeunes et les forces de l'ordre. Le développement de la formation d'agent de sécurité privée servira à décharger les policiers des tâches indues.

**II. DEUXIÈME TABLE RONDE : LA POLICE VUE PAR LA JEUNESSE, STÉRÉOTYPES ET AMALGAMES RÉCIPROQUES**

- **Quels regards portent la jeunesse sur le métier de policier ?**
- **Comment légitimer l'action policière du point de vue de la jeunesse ?**
- **Contrôle d'identité : facteur déclencheur de conflits ?**
- **Quels outils pour pacifier les relations ?**

Bruno POMART commence par rappeler l'importance de la présence d'acteurs associatifs lors de ce colloque, car ces derniers jouent un rôle essentiel dans la construction de la cohésion sociale.

**1ère intervention : Naïm NAILI.** Formé en sociologie et en droit, il participe depuis 2016 au projet PoliCité, une recherche-action participative sur les rapports entre les forces de l'ordre et la population, en particulier les jeunes, réalisée en partenariat avec des chercheurs de la chaire UNESCO Politiques Urbaines et Citoyenneté. Ce projet de recherche a pour objectif de comprendre et de proposer des solutions aux problèmes de relations polices-jeunes dans les quartiers populaires. Très investi dans la vie associative locale, il coordonne le programme de soutien scolaire du centre social Georges-Lévy. Il est également administrateur des Cités d'Or, un mouvement civique créé en 2007 et reconnu d'intérêt général depuis 2013.

Selon lui, le problème majeur des jeunes de banlieues, ce sont leurs relations tendues avec la police, le mal-être ressenti par la jeunesse des quartiers et les forces de l'ordre étant réciproque. Les jeunes des banlieues dénoncent finalement très peu le racisme ou les violences physiques de la part des policiers.

Ce qu'ils évoquent, c'est plutôt le sentiment d'être traités comme des « citoyens de seconde zone », nourri par des échanges houleux, des regards appuyés, des façons de parler qui leur donnent une vision négative de l'État, dont les forces de l'ordre sont les dépositaires de l'autorité.

Selon Naïm NAILI, la sécurité ne peut être réservée qu'aux professionnels, qu'ils soient publics ou privés. Tous les habitants ont un rôle à jouer dans la médiation et la prévention, puisque la population reste experte de son quotidien. Faire participer la population à la construction d'un projet de vie commune est essentiel, tout comme la sensibilisation des jeunes au dialogue et à la compréhension du métier de policier.

Plus les citoyens perçoivent l'action des policiers comme légitime, plus ils adhèrent à leurs institutions.

Ainsi, une action pédagogique doit être menée auprès des jeunes des quartiers, pour leur inculquer la façon de réagir face à un abus, en prenant du recul sur les faits pour ne pas réagir sous le coup de sentiments exacerbés.

Naim NAILI termine son propos par un questionnement : comment permettre aux citoyens de réformer les représentations qu'ils ont des policiers ? Réciproquement, comment transformer les représentations des policiers sur les quartiers populaires ?

Selon lui, seul un travail quotidien avec l'ensemble des acteurs (citoyens, élus, forces de l'ordre et de sécurité, etc.) permettrait à la population de reconnaître une légitimité à sa police, et inversement, que la police interroge ses moyens d'actions à destination des citoyens.

**2ème intervention : Danielle GIRONDIN,** présidente de l'Association Génération II Citoyenneté depuis 2009. Leurs actions visent à favoriser l'insertion sociale et la citoyenneté des jeunes ainsi que celle des adultes, en accompagnant les habitants dans leur vie quotidienne et en interrogeant les notions de citoyenneté et d'intégration.

Danielle GIRONDIN s'intéresse sur le rôle des familles lors de situations conflictuelles entre forces de l'ordre et jeunes. Elle estime en effet que, comme les médiateurs, les parents ont une fonction importante dans la structuration de l'identité sociale de leurs enfants.

Ainsi dans la même perspective que le travail effectué par les médiateurs de quartiers, l'association Génération II Citoyenneté a créé et formé un groupe de pères référents dans les quartiers afin de favoriser le lien entre jeunes et forces de l'ordre lors de situations conflictuelles.

En parallèle, avec l'association, elle a mis en place le projet de réflexion : « Relations Police-population : déconstruire pour reconstruire » qui a fait participer près de 200 jeunes pendant un an.

Ce projet avait pour but de confronter les préjugés et questionnements que les jeunes peuvent avoir quant aux forces de l'ordre, afin de déconstruire les stéréotypes qu'ils s'en font et reconstruire une relation apaisée et de confiance. Dans le cadre de ce projet,

Danielle GIRONDIN évoque l'importance de ré-humaniser le métier de policier lors des échanges et des dialogues, les jeunes ont ainsi pu aborder leur police comme des papas, des mamans.

Enfin, Danielle GIRONDIN insiste sur la nécessité d'une dynamique commune et institutionnelle : dans un contexte où les relations sont de plus en plus tendues, il devient nécessaire de faire participer l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer à leur amélioration.

Bruno POMART intervient en réitérant son souhait d'un véritable travail de cohésion sociale en direction de la jeunesse. La synergie et la transversalité de tous les acteurs (associatifs, éducation populaire, médiateurs, élus locaux, etc.) permettront selon lui de : « sauver la société de ses maux ».

**Suite aux questions du public, les échanges aboutiront sur la nécessité du passage de la confrontation à la confiance dans les relations jeunes-police.**

Les médias, en relayant les situations d'affrontements plutôt que les parcours de réussite qui existent dans les banlieues françaises, ont également un rôle important à jouer dans la déconstruction de ces stéréotypes.

Par ailleurs, une proposition a été faite pour renforcer les dispositifs d'intervention au sein des lycées et des collèges, afin de renouer le lien et établir un dialogue entre la jeunesse et ses institutions.

Enfin, les médiateurs de quartiers et les éducateurs sociaux ont une exemplarité à avoir dans le cadre de leurs fonctions, puisqu'ils transmettent des valeurs et jouent un rôle fondamental dans la déstructuration des amalgames.

### **III. TROISIÈME TABLE RONDE : POLITIQUE DE LA VILLE, 40 ANS APRÈS, QUELS RÉSULTATS ?**

- **Comment les acteurs locaux (associations, pouvoirs publics, collectivités locales) peuvent-ils renouer des liens de confiance avec les jeunes ?**
- **Quel rôle de l'Etat dans la coordination des actions de rapprochement entre jeunesse et force de l'ordre ?**
- **Quels enjeux et défis pour l'avenir de la police de sécurité du quotidien ?**

En Europe, la France est le premier pays à s'être engagé dans une politique en faveur des quartiers « populaires » dès 1977. La Politique de la Ville met en synergie les communes, l'État et de nombreux acteurs publics et privés, avec pour objectif d'articuler des mesures économiques, sociales et d'aménagement du territoire à destination des quartiers dits prioritaires, au nombre de 1500 à ce jour, soit 5 millions d'habitants.

Bruno POMART introduit le propos par une réflexion sur le terme « Politique de la ville » qui a, selon lui, été employé à tout-va.

**1ère intervention : Dominique KTORZA**, actuelle Directrice des politiques sociales pour accompagner le développement des programmes d'aides au départ en vacances depuis 2007 au sein de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances).

Pourquoi s'intéresser au sujet des vacances lorsque l'on parle de la Politique de la Ville ?

Pour les jeunes de ces quartiers, public prioritaire de l'action sociale de l'ANCV et premier public de non-partants, la construction d'un projet vacances contribue à encourager la mobilité mentale (la capacité à se projeter, concrétiser un projet motivant et remobilisant) et spatiale (se déplacer, localement puis plus loin...).

La question des vacances dans le domaine socio-éducatif, et dans les quartiers notamment, est donc convoquée à des fins d'émancipation des individus : renforcement des liens sociaux, découverte des autres, de soi, inclusion, mixité sociale, etc.

Selon Dominique KTORZA, ces objectifs ne peuvent être atteints que s'ils font participer les associations.

Ainsi, il ne s'agit pas seulement de promouvoir les vacances et les loisirs comme un levier de transformation sociale : l'accès aux vacances prévu dans les programmes de la Politique de la Ville, est à penser comme un outil de prévention, de lutte contre l'exclusion et de réparation sociale.

**2ème intervention : Alain RAMADIER**, adjoint au maire d'Aulnay-sous-Bois entre 1995 à 2008 puis de 2014 à 2017 où il était en charge des sujets relatifs à la Politique de la Ville, actuel député de la 10e circonscription de Seine-Saint-Denis. Il est membre de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, membre du Groupe d'études « Villes et banlieues », et président de la mission d'information sur l'aide sociale à l'enfance.

Alain RAMADIER commence par définir ce qu'est un Contrat de Ville : l'Etat, les collectivités territoriales (communes, départements, région) et leur groupements (intercommunalités) sont amenés à signer un accord avec d'autres partenaires sociaux (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Tribunal de Grande Instance, Rectorat, Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Régionale de Santé, Pôle emploi, CAF, bailleurs sociaux et organismes HLM...).

Ce contrat engage chaque partenaire signataire à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants qui résident en quartiers prioritaires de la ville.

Les trois piliers qui fondent ce contrat unique sont la cohésion sociale, le développement économique et le renouvellement urbain.

Le député s'interroge sur le devenir des quartiers prioritaires si les programmes de la Politique de la Ville n'avaient pas été mis en place.

Celle-ci repose sur le programme 147 du budget de l'État et de la cohésion sociale, et représente 675 millions d'euros.

Toutefois, ses résultats mitigés sont loin d'être satisfaisants. Selon le député, la Politique de la Ville doit donc laisser une place plus grande à l'innovation et à l'expérimentation, en faisant participer de manière plus importante les associations.

La question des moyens ainsi est posée : est-il nécessaire d'élargir l'enveloppe du programme 147 ou faut-il miser sur des dispositifs moins coûteux dont les résultats sont probants ?

### **La parole est laissée au public pour clore cette troisième table ronde.**

Parmi les questions, Michel GARCIA, président-fondateur de l'Association nationale des délégués du préfet, cite un rapport de l'ONPV (Observatoire national de la politique de la ville) : les Français portent un regard sombre sur les quartiers sensibles. 88% des sondés y réclament un engagement accru de l'État.

Il souhaite également attirer l'attention sur le désengagement de l'État, pour raisons budgétaires, du dispositif « Délégué cohésion police-population » dont les missions ont été transférées aux policiers.

Il souhaitait interpellier les personnes présentes dans l'hémicycle dans le but de sauver le dispositif, en rappelant l'importance du rôle de ces délégués : « Un dialogue police-jeune, c'est parfois tendu mais au moins les questions posées, on y répond ».

### **Les échanges suivants ont permis d'évoquer le rôle fondamental de l'État dans la coordination des actions de prévention à la fois matériellement et financièrement, à travers les différents crédits alloués.**

Après la série de questions, Bruno POMART conclut : « La sécurité et le vivre ensemble, c'est l'affaire de nous tous. »



## CONCLUSION

**La conclusion de la matinée est prononcée par Frédéric PÉCHENARD**, Vice-président de la Région Île-de-France en charge de la sécurité et de l'aide aux victimes, Conseiller de Paris depuis 2014 et Préfet hors cadre. Spécialisé dans la sécurité, Frédéric PÉCHENARD a été 30 ans commissaire de police. Il a notamment dirigé la Police Nationale de 2007 à 2012.

Il salue l'initiative de l'association Raid Aventure Organisation pour l'organisation de cet évènement, soutenu par Patrick KARAM et la Région Île-de-France.

En France, chaque année, au sein des effectifs de la police nationale, 3000 sanctions sont prononcées. En énonçant ce chiffre, Frédéric Péchénard rappelle que la police nationale représente 151 185 agents, les sanctions sont donc selon lui nombreuses et lourdes.

En partant de l'enquête d'opinion réalisée par l'Ifop (4 octobre 2019) sur le regard des Français sur leur police, Frédéric PÉCHENARD souhaite nuancer les résultats, qui ont interrogé seulement les plus de 35 ans.

Ce constat n'est pas le même du point de vue de la jeunesse française. De fait, le Vice-Président souhaite accroître l'aide et le travail réalisés dans le cadre du dialogue entre jeunes et police.

L'association Raid Aventure Organisation est fière d'avoir été à l'initiative de cet évènement sur le thème du rapprochement entre jeunes et police.

Les débats ont permis de confronter les points de vue à la fois des forces de l'ordre et de la jeunesse, dans l'optique de réfléchir à des recommandations conjointes.

Le poids des images dans notre société de l'information fait la part belle à ces représentations mutuelles, toutefois les participants de ce colloque sont unanimes :

les relations entre jeunesse et police doivent être reconstruites sous l'angle de la prévention et de l'apaisement.

La cohésion sociale repose sur la confiance que les citoyens accordent aux forces de l'ordre. Toute démocratie a besoin d'une police, et réciproquement la police a besoin que les citoyens la soutiennent.

C'est dans ce cadre, que l'association Raid aventure Organisation et l'ensemble de ses policiers bénévoles œuvrent au travers de ses dispositifs à une meilleure compréhension entre jeunes et forces de l'ordre depuis 25 ans.

Pour éviter que les conclusions de ce premier colloque ne s'échappent, le résumé écrit des différentes tables rondes, ainsi que les actes complets seront disponibles sur le site Internet de Raid Aventure Organisation.

Présents lors de ce colloque ou intéressés par ce sujet, vous pourrez les commenter afin de continuer à faire évoluer le débat.

Le rapprochement entre police et population mérite une réflexion large pour pouvoir proposer des solutions concrètes et durables.


Raid Aventure Organisation souhaite donc renouveler ce genre d'évènement fédérateur et constructif, et faire émerger le positif de toutes les propositions qui ont été faites lors de cette première édition, sans s'attarder à en critiquer le négatif.

Pour cela, nous vous convions dès aujourd'hui à notre prochain colloque qui aura lieu début 2020 à l'Assemblée Nationale.

## CONTACTEZ-NOUS

 09 67 14 85 59


 [contact@raid-aventure.org](mailto:contact@raid-aventure.org)

 [www.raid-aventure.org](http://www.raid-aventure.org)

## SUIVEZ-NOUS

 @raidaventureorganisation

 @pomartb

 @raidaventureorganisation